

Point 4 – REQUALIFICATION DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE

Le groupe académique de travail s'est réuni le 6 mai 2024 afin de dresser un nouveau bilan du plan pluriannuel (2021 – 2026) de requalification des postes de la filière administrative, d'en rappeler les principes ainsi que les modalités pour parvenir aux cibles de requalification arrêtées pour l'académie.

Rappel des cibles et bilan pluriannuel

		2021	2022	2023	2024	Total
Autorisations DGRH	B -> A		17	15	17	49
	C -> B	18	24	23	25	90
Requalifications réalisées	B -> A		13	7		20
	C -> B	18	18	26		62

Postes requalifiés – période 2021 - 2023

Le principe général a été de procéder à la requalification du poste lorsque les missions mentionnées sur la fiche de poste correspondent à des fonctions de catégorie supérieure (REME).

Postes requalifiables de B en A :

- en établissement : postes d'adjoint gestionnaire dans les établissements de 3^{ème} et de 4^{ème} catégorie (priorité EP), postes de fondés de pouvoir, de responsable de service mutualisé, de délégué gestionnaire
- dans les services académiques : fonctions correspondant à de l'encadrement

Postes requalifiables de C en B :

- en établissement : requalification dans les établissements de catégorie 3 ou 4, dotés d'au moins 4 postes administratifs, sans catégorie B
- postes de secrétaires de circonscription
- dans les services académiques : requalifications dans les services sous-dotés en postes de catégorie B

Bilan des requalifications par type de poste		2021	2022	2023
Requalifications B -> A	SG d'EPL de catégorie 3 ou 4 et/ou éducation prioritaire		6	6
	Responsable de services mutualisés		1	
	Encadrement en services académiques		6	1
Requalifications C -> B	Rééquilibrage catégoriel en EPLE	12	8	15
	Rééquilibrage catégoriel en services académiques	4	8	7
	Secrétaire de circonscription	2	2	4

Requalifications de postes à la rentrée scolaire 2024 en lien avec les opérations de mobilité et de promotion

⇒ Poste requalifié avant l'ouverture du mouvement intra-académique

Requalifications de B en A	Requalifications de C en B
	LAON Collège Les Frères Le Nain Secrétaire de direction
	1 requalification

⇒ Postes requalifiés à la suite d'inscriptions sur liste d'aptitude

Requalifications de B en A	Requalifications de C en B
ALBERT Collège Pierre et Marie Curie Secrétaire général d'EPL	ABBEVILLE Collège du Ponthieu Secrétaire de gestion
CHANTILLY Lycée Jean Rostand Délégué gestionnaire	ACHEUX EN AMIENOIS Collège Secrétaire de direction
COMPIEGNE Collège Gaëtan Denain Secrétaire général d'EPL	ALBERT Collège Pierre et Marie Curie Secrétaire de direction
FEUQUIERES EN VIMEU Collège Gaston Vasseur Secrétaire général d'EPL	ALBERT Lycée Lamarck Secrétaire de direction
GAMACHES Collège Louis Juvet Secrétaire général d'EPL	AMIENS LP Acheuléen Agence comptable
MERU Collège Pierre Mendès France Secrétaire général d'EPL	CHARLY Collège François Truffaut Secrétaire de gestion
BEAUVAIS DSDEN Chef de bureau	COMPIEGNE Collège Gaëtan Denain Secrétaire de direction
AMIENS RECTORAT Adjoint à la cheffe du SAGEPEI	FEUQUIERES EN VIMEU Collège Gaston Vasseur Secrétaire de direction
	NOAILLES Collège Anna de Noailles Secrétaire de gestion
	TERGNIER Collège Joliot Curie Secrétaire de direction
	AMIENS RECTORAT DPE
	AMIENS RECTORAT DOS
	AMIENS RECTORAT Secrétariat IEN ET EG
	AMIENS Circonscription Amiens Sud Ouest
	BEAUVAIS DSDEN
	LAON DSEN
	NOYON Circonscription
8 requalifications	17 requalifications

⇒ Postes requalifiés à la suite de la réussite aux concours

Requalifications de B en A	Requalifications de C en B
En attente résultats concours d'AAE	En attente résultats concours SAENES interne

Propositions de requalification de postes non vacants

Afin d'atteindre les cibles de requalifications vers des postes de catégorie A fixées par la DGRH, des mesures complémentaires permettront à la rentrée scolaire 2024 de requalifier des postes actuellement occupés par des personnels de catégorie B.

- **Nombre de postes** concernés : 17 postes
Ce volume supplémentaire permettrait d'approcher de la cible qui aurait dû être atteinte pour la période 2021 - 2024
- **Identification des postes** : à partir des priorités définies en groupe de travail

SG d'EPLE	Fondés de pouvoir	Services académiques
AILLY SUR SOMME Collège du Val de Somme	SAINT-QUENTIN LP Colard Noël	DSDEN de l'Aisne Chef de cabinet
NOUVION Collège Jacques Prévert	SAINT MAXIMIN LP	DSDEN de l'Oise Chef de cabinet
COULOISY Collège Louis Bouland	AMIENS Lycée La Hotoie	
THOUROTTE Collège Clotaire Baujoui		
RUE Collège du Marquenterre		
SAINT-AUBIN EN BRAY Collège		
CREVECOEUR LE GRAND Collège		
AMIENS Collège Guy Mareschal		
BEUCAMPS LE VIEUX Collège		
WASSIGNY Collège Simone Veil		
LE NOUVION EN THIERACHE Collège		
SAINT-QUENTIN Lycée Jean Bouin		
12 POSTES	3 POSTES	2 POSTES

- **Incidences de la requalification** :
 - L'agent de catégorie B affecté sur le poste conserve le bénéfice de son affectation jusqu'à son départ volontaire
 - La mesure n'a aucune incidence sur la situation administrative et financière du titulaire du poste qui est rémunéré en fonction de son grade d'appartenance (rémunération indiciaire et indemnitaire sur la base de la cartographie académique)
 - En cas de promotion, l'agent pourra être maintenu, s'il le souhaite, sur le poste requalifié : cette mesure concerne les agents promus par liste d'aptitude et éventuellement par concours (sous réserve de validation par la DGRH de la proposition académique d'affectation).
 - En cas de mutation du titulaire du poste, celui-ci sera proposé dans le cadre des opérations de mobilité dans le corps des AAE.